

Alliance humaine - Alliance divine : documents d'époque babylonienne ancienne
& Bible hébraïque. - Une esquisse - *

Jean-Georges Heintz - Strasbourg

On connaît, dans la recherche vétero-testamentaire moderne, le fort courant de pensée s'opposant à une haute antiquité de la notion d' "alliance" en Israël. Dès 1878, dans ses : **Prolegomena zur Geschichte Israels**, Julius WELLHAUSEN défendait avec vigueur ce point de vue (1). Depuis cette date, toute une pléiade d'auteurs - se situant eux-mêmes dans une approche critique de la littérature hébraïque ancienne - ont tenté de défendre et d'étayer cet axiome. Durant ces trois dernières décennies, cette perspective de recherche semblait presque s'imposer, en arguant du fait qu'une thématique d'une *b'érû* que le peuple s'impose à lui-même, par l'action médiatrice d'un souverain juste, "en présence de YHWH" mais "sans partenaire" réel (cf. **Jér. 34/15b' & 18a"**), ne correspondrait pas exactement à la stricte définition d'une "alliance" entre deux partenaires (2). Le corollaire en serait qu'une véritable "théologie de l'alliance" - plus exactement de "l'engagement-obligation", pour ces auteurs - n'existait *pas avant* le Deutéronomiste (fin du VII^es. av. J.-C.) (3).

Cependant, face à cette vision consensuelle plutôt négative de la thématique de l' "alliance" selon l'Ancien Testament, il faut signaler l'apparition d'une nouvelle et riche documentation textuelle d'époque babylonienne ancienne (18^e s. av. n.è.), en provenance des sites de Mari et de Tell Leilan [cf. "Tableau I"], à laquelle nous avons récemment consacré une étude systématique (4) dont nous ne présenterons ici que les conclusions majeures.

* Les références textuelles & bibliographiques renvoient à notre : **Bibliographie de Mari. Archéologie et Textes**, (Wiesbaden, 1990), x + 128 pp., ainsi qu'aux "Suppléments I-VI" parus depuis in : **Akkadica** (Bruxelles). - Pour les références textuelles et bibliographiques relatives à l'alliance, cf. ci-après le "Tableau I" et **CRPOGA**, 13/1995 (cf. *infra*, n. 4), pp. 88-94.

(1) WELLHAUSEN J., **Prolegomena zur Geschichte Israels**, (1878) - cité ici d'après sa 4^e éd. (Berlin, 1895), VIII + 432 pp. (= pp. 423-425) : "Das Verhältnis Jahves zu Israel war von Haus aus ein natürliches; kein zum Nachdenken geeignetes Zwischen trennte ihn von seinem Volke" (p. 423) ! - cp. 5^e éd. (Berlin, 1899), pp. 423-424.

(2) ainsi KUTSCH E., **Verheissung und Gesetz. Untersuchungen zum sogenannten "Bund" im Alten Testament**, in coll. : B.Z.A.W., Vol. 131, (Berlin, 1973), xii + 230 pp. (= pp. 17-18), ainsi que PERLITT L., **Bundestheologie im Alten Testament**, in coll. : W.M.z.A.N.T., Vol. 36, (Neukirchen, 1969), viii + 300 pp.

(3) ... ce qui correspond exactement à l'axiome wellhausénien ! - cf. FOHRER G., in : **Th.L.Z.**, 91/1966, col. 893-904; - pour un bon historique de la recherche, cf. NICHOLSON E.W., "Covenant in a Century of Study since WELLHAUSEN", in : **Oudtestamentische Studien**, 24/1986, pp. 54-69, et ODEN R.A., "The Place of Covenant in the Religion of Israel", in : **Ancient Israelite Religion - Essays in Honor of Fr. M. CROSS**, MILLER P.D. - HANSON P.D. - McBRIDE S.D., Eds., (Philadelphia, 1987), pp. 429-447 [= Chap. 22] ; mais voir l'avis plus nuancé de SCHENKER A., "L'origine de l'idée d'une alliance entre Dieu et Israël dans l'Ancien Testament", in : **Revue Biblique**, 95/1988, pp. 184-194 [cf. p. 194 : "peut-être avant le VII^e s." !] .

(4) - notre étude : "Nouveaux traités d'époque babylonienne ancienne et formules d'alliance de la Bible hébraïque. - Remarques préliminaires", in : **Les relations internationales dans l'Antiquité**, FRÉZOULS Ed. - JACQUEMIN A., Eds., in coll. : "Publications du Centre de Recherche sur le Proche-Orient et la Grèce Antiques" [de l'Université des Sciences Humaines de Strasbourg], Vol. XIII, (Paris, 1995), pp. 69-94 & 1 Pl. (2 Figs.). - [Ed. : de Boccard] : - 1 cité ici : **CRPOGA**, 13 (1995), p. : ainsi, le "Tableau I" = p. 72] . - Ce dossier vient compléter celui qui a été récemment établi par WALTON J.H., **Ancient Israelite Literature in its Cultural Context. - A Survey of Parallels Between Biblical and Ancient Near Eastern Texts**, (Grand Rapids, 1989), 256 pp. : - [Chap. 4 : "Covenants and Treaties" = pp. 95-109] .

TABLEAU I. — Liste des traités paléo-babyloniens de Mari et de Tell Leilan

1) MARI :

N° 1) - N° inv. : M.6435+M.8987 - [Salle 115 - Date : Zimri-Lim 9'] :

— Contractants : Traité entre Zimri-lim de Mari & Hammurabi de Babylone.

— Publication : DURAND J.-M., in : *Mél. Siècle* (1986), pp. 111-114.

N° 2) - N° inv. : A.4626 :

— Contractants : Traité entre Zimri-lim de Mari & Hammurabi de Babylone
< contre le *sukkal* d'Elam > ;

— Publication : CHARPIN D., in : *Mél. Perrot* (1990), pp. 111-113.

N° 3) - N° inv. : A.361 :

— Contractants : Traité entre Zimri-lim de Mari & Ibal-pî-El d'Ešnunna

— Publication : CHARPIN D., in : *Mél. Garelli* (1991), pp. 141-145 :

[N° 3 - indir. - N° inv. : A.1289+ / — *ibidem*, pp. 148-156).

N° 4) - N° inv. : A.96 : — cf. «Appendice»

— Contractants : Traité entre Zimri-lim de Mari & Atamrum d'Andarig ;

— Publication : JOANNÈS F., in : *Mél. Garelli* (1991), pp. 167-169.

[N° 4/a-indir. : — *AEM I/1*, N° 185-bis (= ARM, X/134 + 177) & N° 4/b-indir. :
— *ARM(T) XIII/97*].

N° x) = «quelques fragments de traités repérés ...»,

— mentionnés par CHARPIN D., in : *Mél. Perrot* (1990), p. 110 (n. 8).

2) Tell Leilan :

N° «L.-Treaty 1-4» : «numerous fragments of very large tablets containing the texts of political treaties» (EIDEM, 1991, p. 185) ;

— Cf. L.-Treaty 4) - N° inv. : L87-442+(447+1331) : «a unique example of an Old Assyrian treaty text» (p. 185) ;

— Provenance : «Lower Town Palace», Room 22 (Operation 3) :

— Publication : EIDEM J., in : *Mél. Garelli* (1991), pp. 185-207.

Publications :

CHARPIN D., «Une alliance contre l'Elam' et le rituel du *lipit napīštim*», in : *Contribution à l'histoire de l'Iran. - Mélanges offerts à Jean Perrot*, VALLAT F., Ed., (Paris, 1990), pp. 109-118 :

— [A.4626 = pp. 111-113 : Transcr. - Trad. - Photogr.].

CHARPIN D., «Un traité entre Zimri-Lim de Mari et Ibâl-pî-El II d'Ešnunna», in : *Marchands, Diplomates et Empereurs. - Etudes sur la civilisation mésopotamienne offertes à Paul Garelli*, CHARPIN D., JOANNÈS F., Eds., (Paris, 1991), pp. 139-166 (7 Planches).

DURAND J.-M., «Fragments rejoints pour une histoire élamite», in : *Fragmenta Historiae Elamicae. - Mélanges offerts à M.J. Siècle*, MEYER L. DE, GASCHE H., VALLAT F., Eds., (Paris, 1986), pp. 111-128 ;

— (Photo- et Autographies = pp. 112-113 ; et pp. 119, 121).

EIDEM J., «An Old Assyrian Treaty from Tell Leilan», in : *Marchands, Diplomates et Empereurs. - Etudes ... Paul Garelli*, (Paris, 1991), pp. 185-207 (3 Figs.).

JOANNÈS F., «Le traité de vassalité d'Atamrum d'Andarig envers Zimri-Lim de Mari», in : *Marchands, Diplomates et Empereurs. - Etudes ... Paul Garelli*, (Paris, 1991), pp. 167-177 (2 Figs.).

A) Les textes - Sources et rituels de l'alliance :

Dans ces traités, la fonction principale est la prestation du serment (*nīš ilim*) dans son cadre rituel : il s'agit d'un engagement solennel de la part des contractants, énoncé oralement et en public. Les textes écrits ont une existence parallèle, pouvant servir à la mise au point d'un accord, dans le cas de contractants éloignés, mais également au contrôle ultérieur des accords, jusqu'à l'énonciation du serment définitif, selon une terminologie aussi précise que possible (5).

La relation entre forme *orale* et forme *écrite* des "traités" mériterait d'être mieux analysée.

Il faudra en tout cas distinguer, tout au long de cette enquête, entre :

- la documentation *directe*, celle des traités eux-mêmes (cf. "Tableau I" ci-après, en attendant la publication des autres traités de Tell Leilan);
- et la documentation *indirecte*, celle des nombreuses lettres relatives aux projets et modalités de conclusion de l'alliance (cf. surtout le volume collectif: **Archives Epistolaires de Mari**, I/2 (1988) = **ARM XXVI/2**, N° 284-550 - et *supra*, n. 4).

Parmi cette dernière catégorie, fort abondante [cf. CRPOGA, 1995, pp. 78-81], citons du moins la grande lettre publiée en : **AEM I/2**, N° 404 (= pp. 259-263), qui nous fournit dans sa première partie (= ll. 1-65) un extraordinaire aperçu des discussions préliminaires au rituel d'alliance, celui qu'Atamrum conclut avec son "vassal" Aškur-Addu contre Hammurabi de Kurda : le fait de: "(tuer) l'ânon d'alliance" y est mentionné à sept reprises (= ll. 12-rest.; 13; 32; 33; 38; 50; 51), avant que l'acte proprement dit ne soit accompli (ll. 61-62, ici - comme à la l. 39 - en parallèle avec "le serment du dieu / par le dieu" et - uniquement à la l. 63 - le fait d' "aller boire (à) la coupe").

Or ce même texte témoigne de l'importance du vocable *birīt*, également en parallèle avec le même rituel - ainsi à la l. 12 :

a-wa-at bi-ri-šu-nu ir-tū-pu da-ba-ba-am ù a[nše ha]-a-[ra-am iq-tū-lu]

"Ils ont entrepris de discuter l'affaire entre eux deux et ils ont tué un ânon (d'alliance)".

- et cp. l. 49 : *bu-qū-ru-um ša-nu-um i-n[a] bi-ri-šu-nu ù-ul ib-ba-ši*

"il n'y avait plus d'autre contestation entre eux" (Trad. : F. JOANNÈS).

Ce dernier passage est particulièrement important, puisqu'il atteste, par cet usage adverbial de *birīt* : *i-na bi-ri-šu-nu* - "entre eux", une préposition issue d'une évolution secondaire (*ina birīt*), qui repose sur une formation nominale *biritum* : nous y trouvons une confirmation de l'hypothèse de M. NOTH, qui voyait ici l'expression d'un "entre-deux", une "médiation" :

["*Zwischenraum*" > "*Vermittlung*"] (6).

(5) par ex. en restituant, dans le document *Mari N° 1* [cf. "Tableau I" : DURAND-1986, pp. 111-114; [*ta-ma* - "jure (par)..." à la fin des ll. 1-2] : - cf. EIDEM-1991, p. 204 (note), et CHARPIN-1991, p. 141 = *Mari N° 3*.

(6) NOTH M., in : *Gesammelte Studien zum A.T.*, (1960), p. 148; - cf. SODEN W. VON, *Grundriss der akkadischen Grammatik*, (Roma, 1952), § 115/q : cf. - *infra* -, § C).

Il ne semble pas certain, pour la documentation directe, que sa valeur ne soit "que supplétive ... (et) de peu d'importance" (ainsi B. LAFONT - Colloque de Juin 1993 à Paris), même si elle n'atteint pas à un statut "juridique" absolu : entre ces deux extrêmes, la valeur de "memorandum" et de "témoignage" (cf. Hébr. : *zikkâron* & *ʿedût* - Assyri. : *adê*) devrait être prise en compte quant à la fonction exacte de ces documents.

Quant aux lettres, elles sont du plus grand intérêt à cause de leur enracinement dans un véritable "*Sitz im Leben*", même si celui-ci ne nous est dévoilé que partiellement et reste donc souvent incompréhensible; de plus, elles acquièrent actuellement un relief extraordinaire du fait de la publication par "dossiers" autour d'un même 'affaire' - telle que la pratique actuellement l'équipe des épigraphistes des tablettes de Mari.

On relèvera dans ces textes l'importance des formules significatives, constituant une véritable phraséologie, quant aux rapports (positif / négatif) instaurés dans le cadre de l'alliance, par la description (ou du moins l'allusion à - cf. "Tableau II") du déroulement cérémoniel du rituel d'alliance, par l'utilisation insistante d'un vocabulaire d'appartenance ("père"/"fils"; "frère"), mais également de rupture ("péché", "manquement") et de jugement (*ša'âlum*), ainsi que par l'obligation de sincérité totale ("la plénitude du cœur") du vassal par rapport à son suzerain (7). L'ensemble témoigne d'une vision implicite mais cohérente de l'histoire (cf. les "prologues historiques" des traités), de son interprétation éthique des rapports politiques faisant référence directe à la garantie et au jugement divins.

Par ailleurs, nous avons vu précédemment (cf. n. 4) qu'à Mari, le rituel d'alliance proprement dit peut être introduit par deux actes symboliques différents, qui à ce jour ne sont jamais attestés dans un même contexte historique et qui semblent donc exclusifs l'un de l'autre (?). Il s'agit de : a) "toucher la gorge" (*lipit napištim*), et de :

b) "sacrifice de l'ânon" (*ḥayâram qatâlum*).

Nous ne nous intéresserons ici qu'à la première de ces actions rituelles, la seconde ayant déjà été abondamment étudiée par ailleurs : par ce geste rituel du "toucher (de) la gorge" (*lipit napištim*), l'alliance est conclue à distance entre deux partenaires royaux (jamais plus), sans qu'ils se rencontrent; l'importance de l'écrit, comme moyen de communication, par l'intermédiaire des envoyés (*mâr šiprim*), et de contrôle ultérieur s'avère ici primordial.

Il s'agit d'une pratique attestée aussi bien à Babylone, Ešnunna et Ekallâtum qu'à Mari, donc d'une modalité diplomatique usuelle entre cités à l'époque babylonienne ancienne. Cette pratique semble formellement bien fixée, puisqu'elle nous permet d'établir, sinon la forme matérielle, du moins le format du document d'alliance (8) :

- d'une part, l'envoi d'une "petite tablette" (*tuppum šehrum*), projet de traité, auquel est associé le geste symbolique de "se toucher la gorge" (*napištašu lapâtum*), puisque référence est faite à la : *tuppi lipit napištim*;

- d'autre part, l'envoi de la "grande tablette" (*tuppum rabûm*), le traité définitif, est marqué par le serment solennel par les dieux-témoins (*nîš ilî zakârum* - "prêter serment par les dieux") et les malédictions y afférentes en cas de parjure, ainsi que l'établit également l'expression : *tuppi nîš ilim* (9).

(7) cf. " *Dans la plénitude du cœur* ". - A propos d'une formule d'alliance à Mari, en Assyrie et dans la Bible", in : **Ce Dieu qui vient**. - **Mélanges Bernard REAUD, KUNTZMANN R.**, Ed., in coll. : "Lectio Divina", Vol. 159, (Paris, 1995), pp. 31-44.

Un lien direct semble ainsi exister entre le format de la tablette et le niveau d'engagement dans l'alliance. De même, la correspondance entre la forme écrite et la gestuelle rituelle s'avère ici intéressante, puisqu'on peut établir une correspondance directe et fixe entre elles.

Quant au déroulement complet d'un tel "rituel d'alliance", nul document n'en fournit à l'heure actuelle la séquence complète; elle ne peut qu'être déduite - à titre hypothétique, donc - de l'ensemble de cette documentation et se présenterait ainsi, en une sorte d' "Ideal-Typus" :

Tableau II :

-
- A) phase préparatoire : échange d'émissaires et mise au point "orale"
(importance des mots-clés et des formules stéréotypées);
- B) échange de documents écrits :
- B¹- i) "petite tablette / (du) toucher de la gorge";
 - B¹- ii) "grande tablette / (du) serment par les dieux";
 - < ou (?) : B²) "sacrifice de l'ânon (d'alliance)" >;
- C) prestation de serment (dont, selon un ordre à déterminer) :
- > i) se toucher la gorge (*lipit napīstim*)
 - ii) se laver les mains (*qātê mesûm*)
 - iii) lever la main vers la divinité (*nīš qātim* = prière)
 - > iv) prêter serment par les dieux (*nīš ilī zakārum*);
 - v) (évt.) : partage de nourriture & boisson; échange de cadeaux.
-

Notons d'emblée que ces documents d'époque babylonienne ancienne viennent corriger deux thèses erronées, souvent considérées comme acquises :

- a) celle de l'inexistence de traités antérieurs au milieu du II^e millénaire av. J.-C., à savoir les documents hittites (ainsi McCARTHY, 1963);
- b) celle d'un mode purement oral des traités d'alliance de cette époque (ainsi KOROŠEC, dès 1931) (9).

Mais ils attestent surtout d'un vocabulaire et de formulaires, d'une structure et sans doute d'un déroulement rituel, de l'alliance qui élèvent celle-ci au rang d'une thématique majeure de l'expression littéraire et historiographique - c-à-d. d'une véritable "Denkform", dès l'époque babylonienne ancienne, en domaine sémitique. A ce titre, cette thématique devrait retenir l'attention des exégètes de la Bible hébraïque, d'autant plus qu'elle reçoit confirmation de la part de la documentation figurée de même époque, ce qui illustre mieux encore le profond enracinement culturel de ce thème central et constitutif dès les temps pré-bibliques.

(8) ces gestes rituels et symboliques sont distincts de ceux en usage en domaine juridique - cf. VIBERG Å., *Symbols of Law. - A Contextual Analysis of Legal Symbolic Acts in the Old Testament*, in coll. : "Coniectanea Biblica - O.T. Series", Vol. 34, (Stockholm, 1992), X + 206 pp. (ill.) -, mais ces deux domaines sont naturellement concomitants, de par la composante "juridique" des traités d'alliance : [cf., par ex., "A Diplomatic Handshake" (- *ibid.* -, pp. 38-39 & Fig.) - cp. en 2 Rois 10/15; Ez. 17/18; et - *infra* -, Fig. 2].

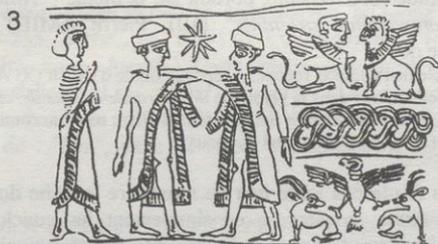
(9) et repris in : *La civilisation de Mari*, KUPPER J.-R., Ed., (Liège, 1967), p. 147; - mais voir le texte ARM I/37, l. 23 : *ša ina tuppi nīš ilān^{meš}* - "la tablette du serment des dieux", à propos duquel OPPENHEIM A.L., in: J.N.E.S., 11/1952, p. 132, notait déjà : "refers clearly to an 'international' treaty".



Stèle de Ras-Shamra/Ugarit
(d'après AMIET P., n. 10, p. 5)



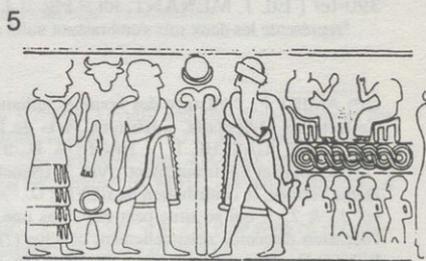
Base du trône de Salmanasar III à Nimrud
(d'après VIBERG A., n. 8, p. 39)



Sceau-cylindre de la collection De Clercq,
N° 390-ter (d'après AMIET P., n. 10, p. 5)



Collection Pierpont Morgan, N° 950
(d'après AMIET P., n. 10, p. 5)



Empreinte sur une tablette d'Alalah
(d'après BEYER D., n. 10, p. 28)

B) **L'iconographie** - Les représentations de l'alliance :

- le rituel de "toucher la gorge" (*lipit napištim*) et le sceau-cylindre De Clercq N° 390-ter.

Dans une précédente étude relative (n. 4) à cette thématique de l'alliance, nous notions - en référence à l'indication étymologique proposée pour le vocable *b'rit* (cf. - *infra* - § C), au sens d'espace *inter-médiaire* conduisant à la médiation :

"A-t-on suffisamment noté que l'iconographie orientale de l' "alliance" rend scrupuleusement cette idée d'un "Zwischenraum" entre les deux contractants, par la convention d'une présentation symétrique "en miroir". Citons deux exemples célèbres, sans entamer ici l'étude de l'ensemble de ce dossier et de "ses variantes significatives" :

- à Ugarit (XIV^e s. av.), la "petite stèle de l'alliance" [Musée d'Alep, Inv. N° 44818] : - cf. SCHAEFFER C.F.A., in : *Ugaritica*, Vol. III, (Paris, 1956), p. 92 & Pl. VI; et *Syrie. - Mémoire et Civilisation*, Catalogue de l'exposition - Institut du Monde Arabe, (Paris, 1994), pp. 226-227 (ill.); [= Fig. 1] -

- en Assyrie, le monument de Salmanasar III (vers 850 av. n.è.) figurant sa rencontre avec Marduk-zakir-šumi [British Museum, London - Inv. N° IM 65574] : - cf. PARPOLA S. - WATANABE K., in coll. : "State Archives of Assyria", Vol. II, (Helsinki, 1988), Page de titre & Frontispice. - [= Fig. 2] -

"Il serait instructif, à notre sens, de rapprocher de cette iconographie (quasi-)symétrique de l'alliance ces documents textuels qui évoquent "l'affaire de leur *entre-deux*", cet espace minimal sans lequel aucun accord n'est possible : du "Zwischenraum" à la "Vermittlung", de l'espace intermédiaire à la médiation, voilà le seul chemin de l'entente et de la paix." [= CRPOGA, Vol. 13 (1995), p. 81].

Or, dans un étude toute récente, portant sur le thème : "*Alliance des hommes, alliance des dieux dans l'iconographie orientale*" (10), Pierre AMIET - partant des deux mêmes monuments - note qu' :

"en réalité, la 'stèle de l'alliance' renoue, à l'époque finale d'Ugarit (XIV^e-XIII^e siècle) avec une tradition iconographique bien attestée dans la glyptique de la grande époque de 'classicisme syrien', quelque cinq siècles auparavant. Il s'agit alors d'un thème méritant d'être reconnu comme tel, avec une série de variantes significatives" (*loc. cit.*, p. 2 - souligné par nous).

Ce n'est sans doute pas ici le lieu de reprendre le riche dossier iconographique que nous livre cette belle étude; conservons-en simplement les conclusions propres, obtenues sans référence particulière aux textes et à ce titre d'autant plus significatives : elles situent l'origine d'une tradition iconographique de l' "alliance" en domaine syrien et à l'époque contemporaine de notre dossier textuel en provenance de Mari et de Tell Leilan.

Nous voudrions simplement noter cette convergence importante, en tentant de l'illustrer par l'interprétation d'un sceau que P. AMIET qualifie d' "unique", à savoir le cylindre De Clercq N° 390-ter [Ed. J. MÉNANT; ici = Fig. 3] et dont il écrit qu'il :

"représente les deux rois s'embrassant aussi affectueusement que des époux" (*loc. cit.*, p. 3, n. 25).

(10) AMIET P., "Alliance des hommes, alliance des dieux dans l'iconographie orientale", in : (Collectif), *Collectanea Orientalia. - Histoire, Arts de l'espace et Industrie de la terre. - Etudes offertes à Agnès SPYCKET, GASCHE H. - HROUDA B.*, Eds., in coll. : "Civilisations du Proche-Orient" - Série I : "Archéologie et Environnement", Vol. 3, (Neuchâtel-Paris, 1996), pp. 1-6 (Figs. 1-5 = p. 5). On notera, dans le même volume, la contribution de BEYER D., "A propos d'une terre cuite de Sfiré" (pp. 21-26, dont Figs. 1-6 = pp. 23 & 25), qui se situe peut-être dans une sphère connexe, celle de "scènes de boisson au chalumeau" à l'occasion d'accords solennellement conclus (?) [cp., pour les textes, CRPOGA, 1995, pp. 82-83, ainsi que BEYER D., "Les sceaux apposés sur les traités de l'Ancien Orient : étude de cas", - *ibid.* -, pp. 27-40 & II Pls. (12 Figs.)].

En effet, la comparaison "affectueuse" nous semble ici aussi erronée que la métaphore conjugale qu'elle introduit (11), car la corrélation des deux dossiers, textuel et iconographique, leur co-occurrence géographique et chronologique, nous incitent à voir ici plutôt une représentation du rituel de "toucher la gorge" (*lipit napistim*) - tel qu'il est mentionné dans les textes de Mari, notamment : la partie centrale de la scène, par la posture "hiératique" des deux personnages, placés à distance et en antagonisme symétrique par rapport à l'axe central dont la partie supérieure est occupée par le symbole stellaire, nous semble devoir être interprétée en ce sens, ce qui confirme l'insertion du motif dans la thématique globale - rendue par les textes et par les représentations - de l'alliance en domaine syro-mésopotamien à l'époque babylonienne ancienne (12).

C) L'étymologie de *b^rrit* - une hypothèse :

On connaît bien les quatre solutions traditionnelles proposées à ce sujet, classiques mais contradictoires (13), par rapport auxquelles - en fonction de ce qui vient d'être dit, mais trop rapidement ici - on peut soumettre la proposition suivante : le vocable hébreu *b^rrit* s'enracine effectivement dans la riche thématique de l'alliance en domaine sémitique ancien, où il est préfiguré sous la double forme :

a) l'hypothèse consensuelle qui semble se référer, actuellement, au terme akkad. de : *biritu* (cp. C.A.D., Vol. B, pp. 254-255; A.Hw., pp. 129-130, s.v. : *bi/ertum* - "Band, Fessel"), au sens de "lien" (cp. hébreu talmudique : *byryth*). Cette valeur sémantique, que le "Wortspiel" permet très bien de rendre par l'allemand : < "Band = Bund" > (14), rejoint les significations antiques de l'akkadien : *riksum*, du hittite : *išhiul*, de l'arabe : *°aqd* et du latin : *vinculum fidei, contractus*) au sens propre de : "lien", dans sa valeur transposée de : "obligation, traité, alliance".

A Mari même, on comparera le texte [cf. C.R.P.O.G.A.-1995, pp. 79-80 : "inédit" A.2730 - cf. AEM I/2, p. 33, nn. 20-24 (= ll. 7/b-8/a)], dont la terminologie associe les "liens du sang" à l'engagement irrévocable. Ce niveau sémantique du "lien" rejoint ainsi celui de la : "force" ("renforcer"), pour désigner la validité et la solidité de l'alliance, par ex. l'akkad. (et pour l'araméen : **Dan. 6/8**) : - *dumnu rikšate* - "renforcer les liens" = "valider le pacte", ou bien : - *riksu dannu* - "un lien fort" = "un contrat sûr". A nouveau un parallèle frappant dans l'A.T., en **Ez. 20/37** : *w^hèbè'ti èf'kèm b^màsorèt ha-b^rrit* - "je vous ferai entrer dans le lien de l'alliance", - peut-être une nouvelle attestation de "babylonisme" ézéchielien.

(11) également *contra* EL-SAFADI H., "Die Entstehung der syrischen Glyptik und ihre Entwicklung in der Zeit von Zimrilim bis Ammitaqumma", in : *Ugarit-Forschungen*, 6/1974, pp. 313-352 & Pls. II-XXXV (= 181 Figs.), et 7/1975, pp. 433-468 [qui situe ce sceau dans la "Zimrilim-Stufe" (pp. 434-446), mais parle des manteaux "der beiden sich umarmenden Männer auf De Clercq Nr. 390-ter" (p. 436) ... ce qui ne correspond visiblement pas à la représentation figurée (cp. Pl. X - Nr. 76)].

(12) pour les "variantes significatives" de ce thème (cf. AMIET P. - *loc. cit.* -, p. 2), dont nous ne pourrions traiter ici, renvoyons ici simplement à deux exemplaires bien connus [cf. ici = Figs. 4-5].

(13) cf. WEINFELD M., Art. : *b^rrit*, in : **Th.W.z.A.T.**, Vol. I/6-7 (1972), col. 781-808 (= col. 783); - cf. **C.R.P.O.G.A.**, 13/1995, pp. 81-84.

(14) LORETZ O., "*B^rrit* - 'Band - Bund'", in : **Vetus Testamentum**, 16/1966, pp. 239-241.

b) *birît* - "entre", "l'entre deux", ce "*Zwischen-raum*" pour lequel plaide M. NOTH et qui offre une excellente base sémantique originelle pour notre thématique, dès l'époque babylonienne ancienne :

- rappelons la précieuse notation du N° 404, l. 49 :

l. 49 : *bu-^hqú-ru-um ša-nu-um i-n[a] bi-ri-šū-nu ú-ul ib-ba-ši*

"il n'y avait plus d'autre contestation entre eux",

- qui matérialise presque cette espace de la médiation, cette possibilité d'un accord entre deux parties - telle qu'elle est également représentée par les documents iconographiques (cf. § B).

Une nouvelle fois, une intuition de M. NOTH est confirmée par de nouvelles données textuelles ... au-delà du texte d'ARM II/37 qu'il a étudié et rapproché des textes de l'Ancien Testament. "La plus grande difficulté", qu'y voit notamment M. WEINFELD, à savoir, en hébreu : "la liaison de *b^hrit* - [au sens de] 'entre' avec la préposition *byn*, de même sens, dont résulterait une tautologie" (13),

constitue un argument assez faible si l'on admet la réalité d'un emprunt de vocabulaire renvoyant à une réalité institutionnelle, celle-ci étant maintenant confirmée au plan historique. Dans ce cas, le terme d'origine s'impose, en même temps que l'institution qu'il désigne, et il prévaut sur la préposition usuelle *byn* : ceci est, au contraire, bien illustré par la formule hébraïque : *b^hrit bèn ... ùbèn*, qui exprime cette notion d' "espace intermédiaire", ce "*Zwischen-raum*" - indispensable à toute possibilité d' échange diplomatique, donc d'alliance et de paix.

Cependant, aucun de ces deux niveaux sémantiques ne semble épuiser toutes les virtualités du registre de l' "alliance" - et le dossier mariote précité permet une approche contextuelle plus précise et plus riche à la fois, à savoir :

a+b) en effet, cette dernière hypothèse quant à la signification originelle de *b^hrit* [b) "l'entre-deux"] ne nous semble établie que si on l'associe au sens [a), "le lien (fort)"]. Une nouvelle fois, en philologie sémitique comparée - et contre l'avis des lexicographes classificateurs -, les divers usages et contextes du terme étudié, spécialement en domaine institutionnel, nous orientent vers une définition 'synthétique' de la racine trilittère *B-R-T*, que l'on pourrait exprimer sous cette forme :

"(le lieu de) *l'entre-deux* (où s'instaure) le *lien* fort et durable".

Voici, à vrai dire, la question centrale pour la Bible hébraïque, qui permet sans doute d'établir un lien étymologique et sémantique entre la préposition akkadienne: *birît* - "entre", dans son usage mariote en contexte d'alliance, et le substantif hébraïque *b^hrit*, que l'on s'accordera ainsi à traduire par "alliance". Notons à quel point cette antique notion sémitique s'avère riche et polyvalente, à tel point que la version grecque de la Septante a dû inventer la traduction peu conventionnelle de *dia-thèkè* (au lieu de: *sun-*), que la version latine de la Vulgate rendra à son tour par : *testamentum*.

Notre propos n'est pas de nous prononcer ici sur la spécificité - la "*Eigentümlichkeit*" selon H. GUNKEL - de la thématique de l'alliance dans les traditions de l'ancien Israël, puisqu'elle a été largement reconnue par l'exégèse biblique, mais de tenter de comprendre sur quel substrat culturel une telle idée, à vrai dire unique et révolutionnaire (15), a pu prendre naissance.

(15) - cf. WEINFELD M., Art. : *b^hrit*, in : *Th.W.z.A.T.*, Vol. I/6-7 (1972), col. 781-808, qui écrit : "the idea of a covenant between a deity and a people is unknown to us from other religions and cultures" ... "the covenantal idea was a special feature of the religion of Israel" (= éd. angl., col. 278); - & cp. ODEN R.A., - *loc.cit.* - (cf. n. 3), pp. 437-440: "The intellectual Tradition of 'Covenant Centrality'".

Conclusion :

Au terme de ces brèves remarques préliminaires sur les textes de Mari et l'iconographie de l'"alliance" à l'époque babylonienne ancienne - sous réserve naturellement d'une enquête exhaustive à mener en ces divers domaines - il nous apparaît utile de mettre aujourd'hui en question une perspective de recherche aussi unilatérale, parfois négative, en ce qui concerne cette thématique fondamentale de l'"alliance", et d'attirer l'attention sur les points suivants :

1) s'il est acquis que "ni la thèse de l'alliance fondement d'une amphictyonie israélite, ni celle de l'alliance analogue aux traités de vassalité hittites ou assyriens ne semblent s'être imposés définitivement (en Israël)" (16), est-ce à dire que toute référence à la thématique et à la structure de l'"alliance/obligation" doit être écartée de la question de l'origine et des sources de la notion hébraïque de *b'rit*, telle qu'elle est établie entre Dieu et son peuple ?

2) le nouveau dossier des traités paléo-babyloniens de Mari, de leur phraséologie et de leurs formulaires, de leur structure et de leurs représentations figurées contemporaines, ne devrait-il pas nous inciter à reconsidérer l'ensemble de cette question en référence aux traditions historiques et littéraires de l'ancien Israël : plus que dépendantes de traditions localisées et repérables, celles-ci s'inscrivent dans un courant de traditions communes à un ancien fonds sémitique, remontant ici à l'époque amorrite. Dès lors, la possibilité de leur constitution à haute époque peut-elle être écartée d'emblée, ainsi que c'est encore trop souvent le cas, et la question des influences ne mériterait-elle pas d'être reprise à frais nouveaux ?

3) si cette perspective de recherche devait s'avérer exacte, elle devrait rencontrer d'autres particularités significatives quant au vocabulaire et à la thématique de l'alliance : nous en voyons un exemple - parmi d'autres - dans la formulation du '*šema' Yisra'el*' en **Deut. 6/4-9**, caractérisée par son développement ternaire d'origine didactique et rituelle (17) et en prologue à l'ensemble littéraire **Deutéronome**, Chaps. **6 - 28** : au v. 5, le commandement d'amour divin reprend l'antique phraséologie de l'alliance :

"Tu aimeras le Seigneur ton Dieu *de tout ton coeur*" (18).

Dans la Bible hébraïque (Ancien Testament), dont le *sépher ha-b'rit* - "Livre de l'Alliance" (**Exode, 24/7**) constitue le plus ancien code légal, on assiste ainsi à un développement précoce et créateur de cette thématique de l'Alliance, cette antique "*Denkform*" qui sera reprise et amplifiée par le Deutéronomiste. On peut dès lors tenter d'appréhender - en analyse à la fois comparative et distinctive - cette "théologisation croissante du droit, la source et la spécificité de ce processus de théocratisation de l'ordre social hébraïque" (Max WEBER) - qui aboutira à la constitution des "Deux Testaments".

(16) ainsi SCHENKER A., in : R.B., 95/1988, pp. 185-186.

(17) cf. WEINFELD M., **Deuteronomy and the Deuteronomistic School**, (Oxford, 1967), pp. 304 & 334 : l'analyse stylistique comparative avec les textes d'époque assyrienne conserve naturellement ici toute sa valeur, elle se situe simplement en perspective différente, en termes de datation et d'influence, eu égard à la nouvelle documentation - bien plus ancienne - présentée ici.

(18) - en Hébr. : *b'-kol l'bab*, qui correspond au *libbum gamrum* de Mari - cf. - *infra* -, Tableau III/Appendice = texte de *Mari* - N° 4, ll. 6' & 11' (& - *supra* - n. 7).

Tableau III : **Appendice**

— Texte N° 4 [= *ARM HC A.96*, cf. *supra*, Tabl. I, N° 4] : «Le traité de vassalité d'Atamrum d'Andarig envers Zimri-Lim de Mari» - [Trad. (avec modifications) de JOANNES Fr. (1991), pp. 167-169]

Face :

- (1) (Par) le dieu Šamaš d[*u* Ciel],
- (2) Atamrum, fils de Warad-Sin, roi d'Andarig,
- (3) a juré (que) :
- (4) «A partir de ce jour, (5) tant que je vivrai,
- (6) «contre Zimri-Lim, fils de Yaḥdun-Lim,
- (7) «[ro]i [de Mari et du pays des Ḥanéens],
- (8) «contre s(a) ville, son armée et son pays,
- (9) «je ne commettrai pas de méfait,
- (10) «[et contre] Zimri-Lim, fils de Yaḥdun-Lim,
- (11) «[roi de Mari et du pays] des Ḥanéens,
- (12) «[je ne pêcherai en aucune manière (?)].
- < (?) » .. < = 1 ou 2 lignes manquantes >».

Revers :

- (1) «[Ce que (3') j'ai écrit]
- (1') «[à Zi]mri-Lim, fils de Yaḥdun-Lim,
- (2) «[roi de Mar]i et du pays des Ḥanéens,
- (4) «[ni par m]ensonge, ni par malveillance
- (5) «je ne le lui ai <pas !> écrit,
- (6) «(et) c'est 'dans la plénitude de mon cœur'
- / *ina libbija gamrim* /
- [= 'sans arrière-pensée'/'avec une complète sincérité']
- (7) «que je lui ai écrit.
- (8) «Les bonnes dispositions
- (9) «qu'à Zimri-Lim, fils de Yaḥdun-Lim,
- (10) «roi de Mari et du pays des Ḥanéens, [j']ai jurées]
- (11) «c'est 'dans la plénitude de mon cœur'
- / *ina libbija gam[r]im* /
- [= 'sans arrière-pensée'/'avec une complète sincérité']
- (12) «que je les lui conserverai,
- (13) «que je les lui garderai».